

Université 
de Montréal
et du monde.

École de
santé publique
Études de 1^{er} cycle



Annuaire général 2023–2024
registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction	13-1
--------------	------

PROGRAMME

1-402-5-2 Certificat en sécurité du travail et santé publique	13-1
1-481-1-0 Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité au travail (B. Sc.)	13-2
1-481-4-0 Mineure en santé publique et mondialisation	13-4
1-495-4-0 Mineure en bioéthique	13-5
1-495-6-0 Microprogramme de premier cycle en bioéthique	13-6

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Information à jour le 14 juillet 2023

INTRODUCTION

La santé publique, c'est la santé de toute la population, partout, en tout temps.

Polluants environnementaux, vaccination, tabagisme, gestion des catastrophes, organisation des services de santé, éthique, etc. Les spécialistes de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien.

Pour une société plus équitable

En favorisant une meilleure santé pour tous les individus, la santé publique participe à l'édification d'un monde plus juste. Interdisciplinaire, francophone, engagée au bénéfice de la société et du monde, l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) contribue à l'amélioration de la santé des populations par la formation, la création et l'application des connaissances dans tout l'éventail de la santé publique.

Une perspective mondiale

Les dimensions économiques, sociales et politiques de la mondialisation façonnent la santé à l'échelle de la planète. Pour faire face aux enjeux liés à la mondialisation, notre Unité de santé internationale met sur pied des projets de coopération internationale en santé depuis plus de 25 ans, contribuant de manière importante à l'amélioration de la santé dans le monde.

Tous les chemins mènent à la santé publique

Comme la santé publique est un domaine très large, notre communauté étudiante est composée de profils extrêmement variés, venant de formations en sciences humaines et sociales, en chimie, en biologie, en communication, en mathématiques, en gestion, en médecine, en sciences infirmières, en médecine vétérinaire, etc.

COORDONNÉES GÉNÉRALES

Université de Montréal
École de santé publique
7101, avenue du Parc, 3^e étage
Montréal (Québec) H3N 1X9
514 343-6622

Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé

dgeps@espum.umontreal.ca
514 343-6170

Département de médecine sociale et préventive

mshp@mdsop.umontreal.ca
514 343-6139

Département de santé environnementale et santé au travail

info@dsest.umontreal.ca
514 343-6134

DIRECTION

Doyen : Carl-Ardy Dubois

Vice-doyenne aux études : Michèle Rivard

Vice-doyenne à la recherche, valorisation et transfert de connaissances :
Michèle Bouchard

Vice-doyenne à la vie étudiante et aux affaires professorales, et Secrétaire de faculté :
Béatrice Godard

Directrice administrative : Mylène Richer

Directrice, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé :
Roxane Borgès Da Silva

Directeur, Département de médecine sociale et préventive: Bryn Williams-Jones

Directeur, Département de santé environnementale et santé au travail : Sami Haddad

Directrice, Unité de santé internationale : Karina Dubois-Nguyen

Programme 1-402-5-2

Version 00 (A21)

Certificat en sécurité du travail et santé publique

OBJECTIFS

Cette formation permettra aux étudiants de :

- Faire preuve de connaissances spécifiques en ST
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques pour la ST
- Participer à l'implantation, à l'évaluation et à la gestion de différentes politiques de ST dans l'organisation

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

a) Si temps plein : l'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.

b) Si temps partiel : l'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Toute personne qui, pour être admise, a déposé une attestation de résultat à un test de français reconnu par l'Université de Montréal et a obtenu le niveau B2 en compréhension orale ou en compréhension écrite doit se soumettre à une autre évaluation de la maîtrise de la langue française. Selon le résultat à cette évaluation, la personne admise pourrait se voir prescrire un ou deux cours de mise à niveau en français écrit. Les cours imposés sont suivis hors programme et doivent être réussis au cours de la première année d'études.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 2 trimestres et la scolarité maximale de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en sécurité du travail. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Le certificat comporte 30 crédits répartis de la façon suivante :

Cours obligatoires : 15 crédits

Cours à option: 15 crédits

Bloc 70A Sécurité du travail

Obligatoire - 15 crédits.

MSN 3002	3	Analyse des procédés industriels
MSN 3003	3	Analyse de la manutention manuelle et assistée
MSN 3004	3	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail
MSN 3005	3	Sécurité dans le milieu de la construction
MSN 3006	3	Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail

Bloc 70B Concepts importants en sécurité du travail

Option - 9 crédits.

MSO 2160	3	Introduction aux méthodes quantitatives
REI 2510	3	Gestion de la SST
SPU 2004	3	Inspection et éthique
SPU 2005	3	Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST
SST 1010	3	Introduction à la gestion de la SST
SST 1210	3	Gestion des lésions professionnelles

Bloc 70C Général

Option - 6 crédits.

CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction
GEO 1312	3	Développement durable et environnement
MSN 1002	3	Air extérieur et nuisances
MSN 2100	3	Toxicologie et environnement
SPU 1000G	3	Introduction à la santé publique
SST 2025	3	Droit de la SST

Programme 1-481-1-0

Version 00 (A19)

Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail (B. Sc.)

OBJECTIFS

Objectif général

Le programme de premier cycle vise à former des spécialistes en SPE et en SST qui pourront oeuvrer en prévention ou en inspection dans leur domaine respectif. Il permettra aux étudiants d'acquérir des bases solides en sciences de la nature et en santé publique et de développer les compétences jugées essentielles à ces spécialisations telles que précisées par les organismes d'agrément respectifs (BCRSP et CIPHI).

Tronc commun (4 premiers trimestres)

À la fin de ces trimestres, les étudiants seront en mesure de:

- Faire preuve des connaissances fondamentales en sciences de la nature et en santé publique
- Faire preuve des connaissances des méthodes de base permettant d'identifier les risques pour la santé et la sécurité associés au milieu de travail et à l'environnement en général
- Identifier les facteurs de risques chimiques, physiques, biologiques, et ceux liés à l'aménagement et à l'ergonomie du milieu de travail et de l'environnement général et les mesures de contrôles associées
- Évaluer les risques pour la santé et la sécurité associés aux facteurs de risque du milieu de travail et de l'environnement général
- Communiquer les risques pour la santé et la sécurité associés aux facteurs de risque du milieu de travail et de l'environnement général et formuler des

recommandations Spécialisations (5^e et 6^e trimestres)

À la fin de ces trimestres, les étudiants qui se spécialisent en SPE ou en sécurité du travail seront en mesure de:

- Faire preuve de connaissances spécifiques au domaine de la SPE ou de la SST (selon la spécialisation)
- Mettre en pratique l'identification, l'évaluation, la communication ou le contrôle des risques en SPE ou en SST (selon la spécialisation)
- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit dans les situations professionnelles et adapter la communication au public cible
- Agir avec professionnalisme dans les situations de travail

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- a) L'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- b) L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - structure du programme

En 1^{re} et 2^e années, l'étudiant s'inscrit aux cours obligatoires. En 3^e année il complète son programme en prenant des cours selon le choix d'une des deux orientations (Santé publique environnementale ou sécurité du travail).

Les cours suivants doivent obligatoirement être suivis avant tout cours MSN ou MSO du programme : BCM 1531, PSL 1001, CHM 1600 et FAS 1501. Les cours optionnels peuvent être suivis avant ces cours.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Toute personne qui, pour être admise, a déposé une attestation de résultat à un test de français reconnu par l'Université de Montréal et a obtenu le niveau B2 en compréhension orale ou en compréhension écrite doit se soumettre à une autre évaluation de la maîtrise de la langue française. Selon le résultat à cette évaluation, la personne admise pourrait se voir prescrire un ou deux cours de mise à niveau en français écrit. Les cours imposés sont suivis hors programme et doivent être réussis au cours de la première année d'études.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale du programme est de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours sur la base de la moyenne cumulative prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué soit trois cours obligatoires ou plus, soit des cours totalisant neuf crédits ou plus, est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante:

- Tronc commun de 56 crédits obligatoires et 3 crédits à option (segment 01 et 02)
- Orientation Santé publique environnementale (SPE): 31 crédits, dont 20 crédits à option (segment 70)
- Orientation Sécurité du travail: 31 crédits, dont 13 crédits à option (segment 71)

Segment 01 Première année / Tronc commun

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

BCM 1531	3	Introduction à la biochimie
----------	---	-----------------------------

CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction
MAT 1951	1.5	Introduction aux mathématiques appliquées
MCB 1979	3	Microbiologie générale
PHY 1961	1.5	Notions de physique appliquée
PSL 1001	3	Principes de physiologie humaine

Bloc 01B*Obligatoire - 14 crédits.*

MSN 1001	3	Eau potable, de récréation et eaux usées
MSN 1002	3	Air extérieur et nuisances
MSN 2100	3	Toxicologie et environnement
MSO 3001	2	Introduction à l'épidémiologie
SPU 1001	3	Santé publique contemporaine

Segment 02 Deuxième année / Tronc commun

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 02A*Obligatoire - 15 crédits.*

MSN 2001	3	Risques infectieux des milieux naturels et bâtis
MSN 2002	3	Matières résiduelles et sols contaminés
MSN 3011	3	Catastrophes, urgence et santé
REI 2535	1.5	Éléments de gestion de la santé et sécurité au travail
SPU 2002	3	Gestion de projets en SPE et SST
SPU 2003	1.5	Rôle et normes en santé publique environnementale

Bloc 02B*Obligatoire - 12 crédits.*

MSN 3012	3	Hygiène du travail
MSO 2160	3	Introduction aux méthodes quantitatives
SPU 2004	3	Inspection et éthique
SPU 2005	3	Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST

Bloc 02C*Option - 3 crédits.*

BCM 2505	3	Enzymologie
BCM 2562	3	Biochimie clinique
BIO 1101	3	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 2110	2	T.P. de biologie moléculaire
BIO 2155	1	T.P. de biologie cellulaire
BIO 2255	1	T.P. de génétique
BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2405	3	Microbiologie de l'environnement
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 1101	3	Chimie analytique 1
CHM 1950	3	Introduction aux bioanalyses
CHM 2102	3	Chimie analytique 2
DMO 1000	3	Introduction à la démographie
DMO 6050	3	Démographie et santé
GEO 1312	3	Développement durable et environnement
GEO 1532	3	SIG1 - Cartographie
GEO 2232	3	Géographie sociale et des populations
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement
MCB 2979	4	Bactériologie générale 1

MCB 2987	3	Immunologie
NUT 1956	3	Introduction à la nutrition
PHI 2418	3	Éthique et politique de l'environnement
PHL 2100	3	Principes de pharmacologie
PHL 3100	3	Pharmacodynamie des médicaments
POL 3235	3	Politiques scientifiques
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement
SST 2120	3	Ergonomie
URB 1114	3	Territoires et environnement
URB 2347	3	Urbanisme et mobilité

Segment 70 Propre à l'orientation santé publique environnementale (SPE)

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 11 crédits obligatoires, 20 crédits optionnels, dont 8 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 70A*Obligatoire - 11 crédits.*

MSN 3001	3	Salubrité des immeubles
PTM 4901A	2	Système HACCP en médecine vétérinaire 1
PTM 4901B	2	Système HACCP en médecine vétérinaire 2
SPU 3001	3	Planification urbaine: territoire et règlements

Bloc 70B*Option - 8 crédits.*

MSN 4001	8	Stage en santé publique environnementale
MSN 4002	8	Travail dirigé en santé publique environnementale

Bloc 70C*Option - 12 crédits.*

BCM 2505	3	Enzymologie
BCM 2562	3	Biochimie clinique
BIO 1101	3	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 2110	2	T.P. de biologie moléculaire
BIO 2155	1	T.P. de biologie cellulaire
BIO 2255	1	T.P. de génétique
BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2405	3	Microbiologie de l'environnement
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 1101	3	Chimie analytique 1
CHM 1950	3	Introduction aux bioanalyses
CHM 2102	3	Chimie analytique 2
DMO 1000	3	Introduction à la démographie
DMO 6050	3	Démographie et santé
GEO 1312	3	Développement durable et environnement
GEO 1532	3	SIG1 - Cartographie
GEO 2232	3	Géographie sociale et des populations
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement
MCB 2979	4	Bactériologie générale 1
MCB 2987	3	Immunologie
MSN 3002	3	Analyse des procédés industriels
MSN 3003	3	Analyse de la manutention manuelle et assistée
MSN 3004	3	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail

MSN 3005	3	Sécurité dans le milieu de la construction
MSN 3013	6	Inspection en santé publique environnementale
NUT 1956	3	Introduction à la nutrition
PHI 2418	3	Éthique et politique de l'environnement
PHL 2100	3	Principes de pharmacologie
PHL 3100	3	Pharmacodynamie des médicaments
POL 3235	3	Politiques scientifiques
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement
SST 2120	3	Ergonomie
URB 1114	3	Territoires et environnement
URB 2347	3	Urbanisme et mobilité

Segment 71 Propre à l'orientation sécurité du travail

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 13 crédits optionnels, dont 7 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

MSN 3002	3	Analyse des procédés industriels
MSN 3003	3	Analyse de la manutention manuelle et assistée
MSN 3004	3	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail
MSN 3005	3	Sécurité dans le milieu de la construction
MSN 3006	3	Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail
REI 3525	3	Évaluations et enquête en SST

Bloc 71B

Option - 7 crédits.

MSN 4003	7	Stage en santé et sécurité au travail
MSN 4004	7	Travail dirigé en santé et sécurité au travail

Bloc 71C

Option - 6 crédits.

BCM 2505	3	Enzymologie
BCM 2562	3	Biochimie clinique
BIO 1101	3	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 2110	2	T.P. de biologie moléculaire
BIO 2155	1	T.P. de biologie cellulaire
BIO 2255	1	T.P. de génétique
BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2405	3	Microbiologie de l'environnement
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 1101	3	Chimie analytique 1
CHM 1950	3	Introduction aux bioanalyses
CHM 2102	3	Chimie analytique 2
DMO 1000	3	Introduction à la démographie
DMO 6050	3	Démographie et santé
GEO 1312	3	Développement durable et environnement
GEO 1532	3	SIG1 - Cartographie
GEO 2232	3	Géographie sociale et des populations
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement
MCB 2979	4	Bactériologie générale 1
MCB 2987	3	Immunologie

NUT 1956	3	Introduction à la nutrition
PHI 2418	3	Éthique et politique de l'environnement
PHL 2100	3	Principes de pharmacologie
PHL 3100	3	Pharmacodynamie des médicaments
POL 3235	3	Politiques scientifiques
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement
SST 2120	3	Ergonomie
URB 1114	3	Territoires et environnement
URB 2347	3	Urbanisme et mobilité

Programme 1-481-4-0

Version 00 (A18)

Mineure en santé publique et mondialisation

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre et analyser les enjeux de santé et des systèmes de santé selon une perspective mondiale avec une approche pluridisciplinaire (histoire des systèmes de santé et de la santé publique, santé planétaire, fardeau de la maladie, fonctions et actions de santé publique, politiques et modèles d'organisation des systèmes de santé, inégalités sociales de santé, droits humains, éthique et santé, actions intersectorielles, ODD).
- Connaître les modèles explicatifs des problèmes de santé et être capable d'y associer une démarche scientifique rigoureuse pour leur analyse (raisonnement scientifique, causalité, interventions basées sur des évidences, déterminants de la santé.).
- Comprendre les effets de la mondialisation sur la santé et les systèmes de santé nationaux et locaux (enjeux climatiques, politiques, économiques, démographiques et santé).
- Démontrer la capacité d'intégrer une approche éthique et critique dans l'analyse d'un problème de santé et d'inclure ces acquis dans la perspective d'un citoyen engagé, conscient des enjeux éthiques posés par les interventions de santé publique et de santé mondiale.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de deux années.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en santé publique et mondialisation. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La mineure comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

SPU 1001	3	Santé publique contemporaine
SPU 1002	3	Enjeux mondiaux de santé
SPU 1003	3	Épidémiologie et raisonnement scientifique
SPU 1004	3	Politiques et systèmes de santé
SPU 1005	3	Éthique et responsabilité sociale en santé

Bloc 70B Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.

BIO 1803	3	Écologie et environnement
DMO 2170	3	Population et environnement
GEO 1312	3	Développement durable et environnement
MSN 2100	3	Toxicologie et environnement
PPL 3025	3	Développement durable et alternatives appliquées

Bloc 70C Mondialisation et développement

Option - Maximum 15 crédits.

ANT 2055	3	Anthropologie des problèmes médicaux
COM 2001	3	Communication et mondialisation
DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
ECN 1000	3	Principes d'économie
ECN 1700	3	Économie et mondialisation
HST 2820	3	La mondialisation depuis 1850
PHI 2415	3	Éthique des relations internationales
POL 3602	3	Politique et mondialisation des marchés
SOL 3201	3	Développement international
URB 1115	3	Urbanisation et mondialisation

Bloc 70D Population et santé

Option - Maximum 15 crédits.

ANT 1513	3	La variation biologique
ANT 3820	3	Anthropologie, migration et santé
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 2811	3	Dynamique des populations
BIO 3204	3	Génétique des populations
DMO 1000	3	Introduction à la démographie
DMO 2700	3	Histoire des populations
DMO 3400	3	Sociologie et population
DMO 3450	3	Économie et population
DMV 3221	3	Maladies infectieuses, santé publique, zoonoses
DRT 3810	3	Droit de la santé
NUT 1970	3	Activité physique, nutrition et santé

PSY 2048	3	Psychologie de la santé
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SVS 2101	3	Travail social et santé

Bloc 70E Éthique, droit et politique

Option - Maximum 15 crédits.

DRT 3810	3	Droit de la santé
PHI 1430	3	Éthique et politique
PHI 2406	3	Théories éthiques contemporaines
PHI 2415	3	Éthique des relations internationales
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3602	3	Politique et mondialisation des marchés

Programme 1-495-4-0

Version 00 (A20)

Mineure en bioéthique**OBJECTIFS**

Ce programme constitue une introduction à la discipline. Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent l'associer à une majeure ou à deux mineures choisies dans d'autres disciplines ou encore à des personnes qui oeuvrent déjà dans le domaine.

Cette formation permettra aux étudiants :

- d'approfondir leurs réflexions d'ordre éthique (ex. : identifier les problèmes de bioéthique qui se posent dans divers contextes) ;
- de déployer une réflexion structurée et utiliser les méthodes appropriées (conceptuelle ou empirique) pour analyser et évaluer les problèmes ou les dilemmes éthiques ;
- de redéfinir ou réformer les problèmes et communiquer de manière à prendre en charge une analyse plus nuancée ;
- de collaborer avec les parties prenantes pour identifier et analyser les problèmes de bioéthique en vue de proposer des solutions appropriées et soutenir la prise de décision ;
- de formuler une solution interdisciplinaire à des problèmes de bioéthique ;
- de développer une vision critique personnelle et cohérente de la bioéthique comme domaine d'étude et de pratique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 2.6 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 2 trimestres et la scolarité maximale de deux années.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI)* a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. * Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests

reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en bioéthique. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La mineure comporte 30 crédits.

Segment 70

La mineure comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option.

Bloc 70A Cours obligatoires

Obligatoire - 9 crédits.

BIE 1000	3	Fondements de la bioéthique
BIE 2001	3	Intégrité scientifique
BIE 2002	3	Bioéthique appliquée

Bloc 70B Théories et fondements de la bioéthique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

BIE 2003	3	Éthique professionnelle
PHI 1400	3	Problèmes en éthique
PHI 1430	3	Éthique et politique
PHI 2406	3	Théories éthiques contemporaines
PHI 2415	3	Éthique des relations internationales
PHI 2417	3	Théories de la justice
PHI 3615	3	Éthique et psychologie morale
REL 1340	3	Religions, modernité et éthique

Bloc 70C Problèmes d'éthique contemporaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

ASA 3250G	3	Droit et éthique en gestion
PHI 1455	3	Éthique et enjeux en criminologie
PHI 2418	3	Éthique et politique de l'environnement
SOI 2202	3	Éthique en sciences infirmières
SPU 1005	3	Éthique et responsabilité sociale en santé

Bloc 70D Cours connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

ASA 1050G	3	La gestion en santé
ASA 2221G	3	La communication en santé
AUT 2500	3	Travail en contextes autochtones
DRT 3810	3	Droit de la santé
PSY 2048	3	Psychologie de la santé
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SOL 2104	3	Relations ethniques
SPU 1001	3	Santé publique contemporaine
SPU 1002	3	Enjeux mondiaux de santé
SPU 1003	3	Épidémiologie et raisonnement scientifique
SPU 1004	3	Politiques et systèmes de santé
SPU 2300G	3	Promotion et éducation de la santé
SVS 2101	3	Travail social et santé

Programme 1-495-6-0

Version 00 (A20)

Microprogramme de premier cycle en bioéthique

OBJECTIFS

La bioéthique s'intéresse aux enjeux éthiques propres à divers milieux et qui sont susceptibles d'exercer une influence sur la société. Ce programme constitue une introduction à la discipline. Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent se familiariser avec les enjeux propres à la bioéthique ou à des personnes qui oeuvrent déjà dans le domaine. Les crédits acquis dans le microprogramme en bioéthique peuvent être reconnus dans la mineure en bioéthique.

Cette formation permettra aux étudiants :

- de développer une réflexion de base éthique (ex. : identifier les problèmes de bioéthique qui se posent dans divers contextes);
- de déployer une réflexion structurée et utiliser les méthodes appropriées (conceptuelle ou empirique) pour analyser et évaluer les problèmes ou les dilemmes éthiques;
- de redéfinir et analyser les problèmes et de les communiquer de manière plus nuancée;
- de développer une vision critique personnelle et cohérente de la bioéthique comme domaine d'étude et de pratique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 2.6 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 1 trimestre et la scolarité maximale de deux années.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 71

Le microprogramme comporte 15 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Bloc 71A Cours obligatoires

Obligatoire - 9 crédits.

BIE 1000	3	Fondements de la bioéthique
BIE 2001	3	Intégrité scientifique
BIE 2002	3	Bioéthique appliquée

Bloc 71B Théories et fondements de la bioéthique

Option - 6 crédits.

BIE 2003	3	Éthique professionnelle
PHI 1400	3	Problèmes en éthique
PHI 1430	3	Éthique et politique
PHI 2406	3	Théories éthiques contemporaines
PHI 2415	3	Éthique des relations internationales
PHI 2417	3	Théories de la justice
PHI 3615	3	Éthique et psychologie morale
REL 1340	3	Religions, modernité et éthique